

ENJEUX ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE			
01 - PECHE PROFESSIONNELLE			
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Mesures	Proposition d'indicateurs
1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins	1- Préserver la diversité des métiers de la pêche dont les pêches artisanale et estuarienne	Développer des systèmes d'exploitation basés sur la pluriactivité (diversifier techniques et espèces mais aussi pisciculture...) pour que les entreprises soient moins vulnérables aux variations de la ressource (notamment en réponse aux effets du changement climatique), avec des pratiques sélectives minimisant les captures accessoires d'espèces non valorisées ou en danger	Nombre moyen de métiers pratiqués par navire de pêche
	2- Valoriser les produits et sous-produits de la pêche	Développer les signes de qualité des produits Développer une culture alimentaire aides pour le développement des circuits courts et de l'ESS	Nombre de signes de qualité créés Part de la production sous signe de qualité, Nombre d'actions de communication
	3- Renouveler et moderniser les flottilles de pêche et les installations à terre	Intégration des espaces de productions dédiés dans les documents de planification (SCOT, PLU,...) Améliorer la sélectivité des engins de pêche, Améliorer les équipements liés à l'obligation de débarquement	Nombre d'outils d'aide à la décision produits... Nombre de PLU faisant apparaître la mention aux installations à terre Nbre de dossiers de modernisation étudiés en COREPAM Age moyen des navires de la flotte
2. Renforcer la dimension environnementale dans l'activité de pêche traditionnelle	1- Maintenir la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable avec prise en compte des habitats	Identification des zones fonctionnelles halieutiques Evaluation de l'activité de pêche sur les ZFH Examiner et adapter la gestion des ressources pour une réglementation harmonisée dans la ZEE française à l'extérieur des 12 milles entre les flottes françaises et étrangères (espagnole, belge, notamment)	Nombre et surface de ZFH identifiées Nombre et surface de ZCH créés, Indicateur de dépendance des navires à la ZCH (ex. nombre de marées intra ZCH sur nombre de marées totale), Ratio effort de pêche sur effort de pêche au RMD
	2- Maintenir la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks	maintien des outils type PPC (plan de production et de commercialisation) Pour les professionnels hors OP : définition (et harmonisation ?) des actions/moyens pour gérer les ressources (tels que gisements locaux,...)	Pour les espèces sous quotas communautaires : proportion somme GT navires appartenant à OP/ somme GT navires totaux, proportion somme KW navires appartenant à OP/somme KW navires totaux, proportion somme nombre navires appartenant à OP/somme nombre navires totaux, proportion somme des débarquements d'espèces sous quotas des navires appartenant à une OP/somme des débarquements d'espèces sous quotas des navires totaux, Travailler sur un indicateur prix moyens (liste espèces à définir) navires adhérents OP/prix moyen tout navire. Pour les espèces hors quotas communautaires : ?
	3- Adapter la flottille pour réduire la consommation énergétique	Mettre une mesure GNL, mode de propulsion « propre »...	Age des moteurs Type de carénage
	4- Intégrer la gestion des déchets et leur valorisation dans l'activité de pêche professionnelle	Amélioration des équipements de récupération des déchets Récupération des déchets flottants dans les filets Créer des filières de recyclage des engins de pêche (filets)	
01 - AQUACULTURE			
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
1. Améliorer la gestion des eaux permettant la pérennisation de l'activité aquacole (attention, lien avec OE à faire)	1 – Améliorer la qualité des eaux dans le contexte aquacole	Maintenir ou améliorer les classements sanitaires Réaliser des profils de vulnérabilité conchylicoles Maintenir des réseaux de mesure Limiter les pollutions en métaux lourds, polluants organiques et en pesticides et autres perturbateurs endocriniens	Evolution du nombre de zones classées en A sur les 3 dernières années
	2- Préserver des paramètres environnementaux adaptés au cycle d'élevage des espèces cultivées	définir les fuseaux de salinités et les taux de variation de salinité compatibles avec le bon déroulement de l'activité par secteur conchylicole. Préserver les débits d'eau douce	nombre de fuseaux définis et taux de variation hors fuseaux
	3- Limiter les risques sanitaires et zoonosaires dans un contexte aquacole	Maîtrise des mouvements entre bassins de production Améliorer la connaissance sur les origines d'apparition des pathologies (prise en compte de l'impact du changement climatique et des pollutions)	Nombre d'arrêté d'interdiction de transferts taux de mortalités par secteurs Taux de croissance par secteurs
2. Poursuivre la transition vers une aquaculture respectueuse des écosystèmes	1- Limiter les déchets d'origine conchylicole (nettoyage des concessions et matériel conchylicole)	Accompagner la bonne gestion et l'entretien/nettoyage des concessions Développer et utiliser des matériaux éco-conçus et biodégradable / valorisables Créer ou renforcer des filières de traitement des déchets de l'activité aquacole et des déchets coquilliers	Surfaces du DPM en friche conchylicole
	2- Respecter les habitats et espèces à enjeu		
	3- Réduire les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes	Mettre en place un dispositif de vigilance des échanges inter-bassins	nombre d'espèces non indigènes apparaissant par secteur, dus à l'aquaculture
3. Valoriser l'activité pour le maintien du tissu social et économique	1- Diversifier la production et anticiper le partage de l'espace	Développer l'étude de sites pour la culture en eau profonde Adapter les procédures de changement de concession en fonction des évolutions du milieu	nombre d'espèces moyen élevé par entreprises Nombre de demandes de concessions pour activités conchylicoles innovantes sur les 5 dernières années
	2 - Assurer la compétitivité des entreprises	Préserver les espaces et les équipements terrestres pour les usages professionnels Créer des synergies entre les bassins conchylicoles de la façade Valoriser et développer des produits labellisés	Evolution du % d'occupation par les installations professionnelles (à l'échelle communale ou départementale) Nbre de signes de qualité
	3- Maintenir les entreprises ostréicoles de taille artisanale	mettre en place un cadre incitatif à la reprise d'entreprises ostréicoles de taille artisanale	évolution du nombre d'entreprises ostréicoles de taille artisanale
03- les ports, le transport maritime			
Objectifs stratégiques	Objectif opérationnel		
	1- Favoriser les synergies entre les ports de l'Atlantique	Développer un volet numérique performant Voir si mesures nationales (CIMER)	

1. Assurer la compétitivité et la complémentarité des ports et réduire l'impact des transports de marchandises transitant par les ports	2 - Réaliser des schémas d'aménagements portuaires cohérents avec l'évolution des filières économiques et les enjeux écologiques et fonciers	Disposer d'une infrastructure de qualité et performante (dont les chenaux de navigation) adaptée à l'évolution de la flotte mondiale Conforter les filières socles et faciliter l'accueil de nouvelles activités (en particulier liées à la transition énergétique) en valorisant et préservant le foncier portuaire Stratégies portuaires Accompagnement financier des investissements Réduire l'impact des activités de dragage : Développer des techniques de dragage/clapage moins impactantes pour les milieux Développer le traitement des sédiments de dragage, dont sédiments pollués Elaborer des schémas de dragage et de traitement des sédiments	Taille des navires accessibles Evolution quantitative des activités (en tonnes, valeur ajoutée, emplois)
	3- Améliorer les dessertes, les infrastructures, les services de transport de fret ferroviaire et fluvial et le cabotage dans une perspective	Valorisation des réseaux capillaires ferroviaires permettant une desserte de l'hinterland pour les ports de la façade Dynamiser l'offre de transport ferroviaire en développant des opérateurs ferroviaires portuaires (ou de proximité) A préciser par les ports	Taux de report modal, ferroviaire, fluvial et maritime
	4- Accompagner les grands ports, acteurs économiques, dans l'amélioration de leurs solutions logistiques maritimes et terrestres dans une perspective de développement industriel et économique des territoires	Mise en place de plateformes logistiques multimodales rétro littorales A préciser par les ports	
	03bis- Industrie navale et nautique		
Objectifs stratégiques	Objectif opérationnel		
1. Pérenniser la compétitivité des industries navale et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique	1- Pérenniser la façade sud atlantique comme leader international dans le secteur de la glisse		
	2- Développer l'innovation et la différenciation dans l'offre de produit pour conforter les filières construction navale et nautique d'excellence	Adapter la construction des navires aux nouveaux modes de propulsion Développer les moteurs hybrides, les systèmes hydrogènes et l'habitabilité des navires.	
	3- Appliquer à l'industrie nautique les principes d'écoconstruction et d'économie circulaire	Développer le refit des yachts et méga-yachts, dans le respect des enjeux environnementaux Développer les dispositifs d'anti-débordement des réservoirs Développement des filières de déconstruction/recyclage, refit Favoriser le déploiement dans les ports des infrastructures pour carburants alternatifs (GNL)	Nbre d'entreprises respectant les principes d'écoconstruction sur la façade
04 – Energies marines renouvelables			
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée	1- Identifier les zones propices en mer en intégrant les incidences potentielles à terre et en mer et en l'articulant avec les filières de production primaire	Suivre en mode projet le développement des zones houlomotrices	
	2- Développer une filière structurée à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, génératrice d'emploi	Développer un cluster d'EMR en Nouvelle-Aquitaine	
2. Soutenir la R&D sur le secteur pour le déploiement de ces technologies	1- Accompagner le développement des dispositifs houlomoteurs et hydroliens		
05 – Sédiments marins et estuariens			
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
1. Intégrer les extractions de sédiments dans une approche de développement durable répondant aux besoins des filières et des territoires à l'échelle du Golfe de Gascogne	1- Favoriser une approche globale des extractions de granulats terrestres et marins	favoriser le réemploi des matériaux et l'utilisation des matériaux biosourcés dans les filières utilisant les sédiments Articuler le schéma régional des carrières et le DOGGM	
	2- Planifier, aux échelles territoriales adaptées, les extractions en granulats marins en fonction des besoins et des enjeux écologiques	Mieux intégrer la filière granulats marins dans le fonctionnement des territoires (à supprimer ou mettre en action) Favoriser les circuits courts	
	3- Maintenir les points de débarquement des granulats marins et les investissements associés (à préciser par la profession ou transférer en action de l'OO précédent) (à préciser par la profession)		
	4- Développer les plans de gestion des sédiments à la bonne échelle (port, cellule hydro-sédimentaire, ...)	planifier l'usage des sables pour des rechargements ponctuels à la dynamique sédimentaire	
06 – Plaisance et loisirs nautiques			
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins	1- Optimiser l'occupation de l'espace par les navires dans un souci de développement durable	Optimiser l'usage de places de port existant Développer l'économie du partage des bateaux	
	2- Promouvoir des « ports de plaisance exemplaires »	Mettre en place des stratégies pour arriver au « zéro déchet » Développer l'aménagement des aires de carénage pour limiter la pollution	
2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement	Voir le lien avec les OE sur l'impact des loisirs nautiques...		
	1- Développer l'information des usagers sur les bonnes pratiques environnementales, la navigation et la pêche pour une cohabitation plus sûre	actions de sensibilisation des plaisanciers sur les modalités de gestion des eaux grises en zones de mouillages	
14 – Tourisme			
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
	1- Favoriser les activités touristiques innovantes et durables, au-delà des seules communes riveraines de la mer	Limiter l'usage du domaine public maritime aux seules activités justifiant leur présence sur le littoral Développer des structures et activités touristiques dans les zones rétro littorales Cibler le développement d'infrastructures touristiques dans les zones « non saturées » et présentant peu d'enjeux	

1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires	2- Favoriser une approche équilibrée de l'offre d'hébergement permettant de répondre à tous les besoins, notamment l'hébergement des saisonniers	Accompagner et mutualiser les expérimentations de plateformes pour les saisonniers Favoriser la rénovation du bâti existant par rapport à la construction neuve (parcs hôteliers, services, restauration, résidences secondaires, etc.) pour limiter l'étalement urbain	Production d'éléments méthodologiques d'estimation de la capacité d'accueil par le GIP littoral (2019-2020)
	3- Prendre en compte dans les politiques d'aménagement la capacité d'accueil des territoires littoraux (intégrant la capacité d'accueil touristique)	Adapter l'accueil et le développement touristique aux capacités naturelles de la région (ex. ressource en eau mobilisable) Relocaliser les structures d'accueil touristiques non compatibles avec la loi littoral Favoriser les modes de transports alternatifs à l'usage de la voiture en période de forte fréquentation Mutualiser les structures touristiques et de loisirs	
	07- Risques		
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients	1- Développer les stratégies locales de gestion des risques côtiers et d'adaptation au changement climatique et favoriser une bonne articulation de ces stratégies avec les autres documents de planification	Mieux articuler la prise en compte des risques érosion, submersion et inondation dans les stratégies locales de gestion du risque et du trait de côte Prendre en compte les spécificités des territoires littoraux dans les planifications de bassins	nombre de plans prescrits
	2- Prendre en compte le lien terre-mer dans la gestion des risques naturels et favoriser la gestion souple (bassins de crues, marais et systèmes dunaires etc.)	Mieux connaître les flux sédimentaires et leur impact au regard des enjeux locaux Élaborer des plans de gestion à la bonne échelle	
	3- Développer la culture du risque (mieux informer les populations sur les risques inhérents à leur territoire)		
2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages	1- Garantir une qualité des eaux optimale pour le développement des activités économiques primaires et récréatives (baignade, loisirs nautiques)	Maintenir des réseaux de mesures (redondant aquaculture!) Évolution du classement des zones conchylicoles et de baignade (voir S2): indicateur existant	
	08 – Sécurité/sûreté		
Objectifs stratégiques	Objectif opérationnel		
1. Réduire et contenir les risques de pollution	Garantir une cohérence capacitaire en matière de lutte contre la pollution		
	Augmenter la vigilance face au risque de pollution (liée aux navires) des écosystèmes sensibles notamment les Parcs Naturels Marins	Préparer les ports de la façade à la nécessité d'être prêt à accueillir des navires en difficulté Prendre en compte le facteur tellurique dans la pollution des eaux maritimes	
2. Garantir des conditions de navigation sûres	Adapter la circulation des moyens nautiques (notamment par rapport aux champs éoliens)		
	Pérenniser la connaissance bathymétrique pour sécuriser la navigation et les accès aux ports (cf dragage)	capitalisation et diffusion des données bathymétriques	
Dimension sauvetage à ajouter ??	Dimension sauvetage à ajouter ??		
3. Optimiser les moyens de surveillance	Maintenir et adapter un dispositif de surveillance maritime selon un maillage resserré, interconnecté, et doté d'outils de surveillance performants intégrant les nouvelles technologies et la transition numérique		
	Adapter les outils de surveillance des espaces maritimes aux nouvelles technologies et à la transition numérique		
	09 – Paysages/sites/patrimoine		
Objectifs stratégiques	Objectif opérationnel		
1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs	1- Limiter les risques de dégradation liés aux activités humaines ou à l'érosion sur les sites sensibles	Communiquer sur la valeur écologique et patrimoniale des paysages marins et sous marins et les impacts des activités humaines sur ces milieux Actualiser une stratégie de gestion des sites historiques architecturaux et des paysages notamment au regard de l'évolution du trait de côte	
	2- Contribuer à l'objectif national de préservation du tiers naturel littoral à l'horizon 2050	Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers le long du littoral	
2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral	1- Poursuivre l'entretien et la valorisation des sites caractéristiques du littoral et notamment le patrimoine culturel et paysager littoral moins connu	Caractériser les paysages littoraux de la région et leur emprise dans les territoires rétro-littoraux Inscription du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'UNESCO	
	2- Poursuivre la mise en œuvre de la servitude piétons le long du littoral et développer les sentiers du littoral, en tenant compte de l'évolution du trait de côte		
	10 – Connaissance/Recherche		
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
1. Développer la connaissance pluridisciplinaire et la recherche intégrée sur le fonctionnement des milieux marins	1- Améliorer les connaissances sur les écosystèmes et les interactions entre milieux et espèces	Mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes remarquables (Pertuis Charentais, estuaire de la Gironde, Bassin d'Arcachon...) Améliorer les connaissances visant à une exploitation durable des espèces exploitées Améliorer la connaissance de la capacité trophique du milieu marin Développer la connaissance sur la détermination du bon état écologique	
	2- Améliorer les connaissances sur les impacts des activités et leurs interactions entre elles	Lien terre mer : développer la connaissance sur les impacts des activités terrestres sur le milieu maritime Développer des connaissances sur les effets des contaminants Améliorer la compréhension des relations entre pressions et impacts sur le milieu Développer la recherche sur le traitement et la valorisation des sédiments de dragage pollués Améliorer les connaissances relatives aux bouchons vaseux Connaître les flux sédimentaires et les impacts de l'extraction des granulats marins et des sédiments côtiers sur l'érosion côtière et sur la qualité des milieux	
	3- Améliorer les connaissances sur les effets du changement climatique et des changements globaux ainsi que leurs impacts sur le territoire	Améliorer la connaissance des aléas et de la vulnérabilité des territoires Développer la connaissance sur l'hydrodynamisme pour mieux appréhender l'évolution du trait de côte et la gestion globale des sédiments côtiers Améliorer la connaissance des activités et des filières existantes Identifier et prendre en compte les impacts du changement climatique sur la qualité de l'eau en mer et dans les estuaires (débits, concentration de polluants, salinité, etc.), et le risque sanitaire associé (à basculer dans connaissance)	
2. Assurer une collecte des données partagées et une meilleure valorisation des connaissances	1- Créer des synergies visant à partager les connaissances entre les acteurs	Harmoniser la collecte et le traitement des données à l'échelle de la façade atlantique afin d'en assurer la cohérence	
	2- Diffuser, valoriser et promouvoir la connaissance de la mer et du littoral		

3- Maintenir les capacités de production et d'analyse scientifique des données		Soutenir les laboratoires de recherche publique	
11 – Innovation			
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
1. Développer l'innovation dans l'ensemble des filières porteuses en construisant des synergies et en valorisant les partenariats	1- Développer la recherche et le développement technologique au sein des filières d'excellences	Développer le transport maritime intelligent Intégrer les outils numériques (sécurisation des sites, connectivité, etc.) Mesure sur la filière glisse et nautique	
	2- Renforcer les synergies entre les acteurs et la reconnaissance des clusters régionaux	Mener un travail collaboratif entre acteurs industriels autour de projets ambitieux (programme d'investissement d'avenir, recherche) Favoriser les partenariats public/privé Promouvoir les pôles de compétitivité dédiées à la mer	
2. Favoriser l'intégration de la dimension environnementale dans la démarche d'innovation	1- Accompagner l'innovation au sein des filières traditionnelles en intégrant la dimension environnementale	Recyclage des filets Identifier des potentialités en biotechnologies Développer la valorisation des déchets	
	2- Développer une écologie industrielle territoriale auprès des entreprises portuaires	Identification des flux de matières pour identifier les synergies de substitution et/ou de mutualisation Faciliter l'implantation d'activités industrielles en faisant de Bordeaux un pôle national pour la déconstruction et la réparation navale.	
12 – Formation/sensibilisation			
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels		
1. Valoriser l'image de la filière maritime et rendre plus attractifs les métiers de la mer	1- Adapter les formations aux besoins des entreprises, à la réalité des métiers de la mer et à l'évolution des filières maritimes	Développer les modules environnementaux, y compris dans le cadre de la revalidation des diplômes Lors de la formation, communiquer sur l'importance des données collectées par les professionnels (données déclaratives) dans l'évaluation des stocks, et sensibiliser sur l'importance de la qualité de ces données Proposer des formations courtes sur les métiers des EMR et de la plaisance Former des gens de mer pour des besoins locaux Mettre en place un site proposant les différentes offres de formation régionales Créer des modules de formation ouvrant vers les métiers de la mer (EMR, recherche, service...)	bilan annuel des différents centres de formation continue en fonction des orientations des stagiaires nombres d'élèves en formation initiale dans les domaines touchant la mer et le littoral
	2- Offrir des conditions de travail plus sûres et plus agréables	Renouvellement de la flotte pour des navires plus sûrs évolution des conditions de confort sur les navires, dans les opérations de manutention dans les ports, les ateliers de marée...	Evolution de la durée moyenne de la carrière des gens de mer Nombre de nouveaux navires intégrés à la flotte chaque année Evolution des offres proposées et des candidatures
	3- Faciliter l'accès au travail et l'installation des nouveaux entrants	créer un portail d'échange d'offre d'emploi maritime spécifique à la région Ajouter une mesure sur les primo-installants	
2. Un public conscient du potentiel et de la fragilité de la mer	1- Sensibiliser des différents publics (et notamment les jeunes) aux enjeux mer et littoral et au développement durable	Valoriser le rôle éducatif des structures sportives associatives et professionnelles	nombre d'enfants partant en classe mer
	2- Optimiser les réseaux des partenaires (recherche, société, enseignement, sciences participatives)	Mettre en réseau l'ensemble des acteurs susceptibles de faire de la sensibilisation / mutualisation des initiatives (aquariums, gestionnaires, CPIE, fédérations de plaisance, fédération sub-aquatique)	Evolution des financements de recherche portant sur la mer et le littoral
